

Préambule

Le Syndicat national des prestataires et conseils en écriture a pu recenser, depuis sa création, un grand nombre de demandes émanant des personnes installées (récemment, ou non) comme prestataires et conseils en écriture, et s'interrogeant sur l'application de tarifs « justes » respectant le seuil d'acceptabilité du client et cohérents avec la valeur du travail fourni. La présente grille tarifaire a donc été élaborée, à titre indicatif, pour les professionnels indépendants quels que soient leur mode d'activité, leur statut fiscal et juridique, etc.

Cette grille tarifaire se veut un barème de référence, mais les professionnels ne souhaitant pas l'appliquer ne pourront s'y voir contraints. Toutefois, pour la préservation de nos professions, le SNPCE préconise le respect d'une bonne confraternité, notamment entre confrères géographiquement proches. Il est recommandé :

- de se démarquer par la qualité des prestations proposées et la cohérence de l'offre de service, plutôt qu'en « tirant » les tarifs vers le bas ;
- de travailler sur devis afin de limiter les « surprises » tant pour le client que pour le prestataire ;
- de mentionner uniquement un tarif horaire sur les documents de communication et d'affichage, le client pouvant exiger l'application du tarif le plus intéressant pour lui.

Cette grille tarifaire fait apparaître la moyenne des honoraires habituellement appliqués par les professionnels. Ces tarifs sont réputés respecter le « seuil d'acceptabilité » du client (combien suis-je prêt à payer pour la rédaction d'un courrier ? la correction d'un manuscrit ?) et tenir compte des obligations et charges qui pèsent sur le prestataire et conseil en écriture.

Cette grille tarifaire constitue une base : les montants appliqués par chaque professionnel pourront subir des variations en fonction du lieu d'implantation de ce dernier, de ses habitudes de travail, de l'urgence de la demande, des frais supplémentaires qu'il devra engager (déplacements, impression, reliure, etc.), de sa notoriété, etc.

Chaque prestataire jugera s'il est nécessaire d'inclure à ses tarifs, en plus de la prestation elle-même, les temps nécessaires à la préparation (en amont) et au suivi (en aval) du travail d'écriture, les frais de transport si déplacement il y a, etc.

Grille tarifaire

Prestation	Montant HT	Montant TTC	Indications diverses
Rédaction	40,00 € / heure	48,00 € / heure	Tarif moyen constaté
Correction :			
- préparation de copie / rewriting	0,006 € / signe (espaces non comprises)	0,0072 € / signe (espaces non comprises)	7 000 signes / heure
- correction	0,003 € / signe (espaces non comprises)	0,0036 € / signe (espaces non comprises)	12 000 signes / heure
- relecture sans modifications (pour avis)	0,002 € / signe (espaces non comprises)	0,0024 € / signe (espaces non comprises)	18 000 signes / heure
Transcription	200,00 € / heure de séquence audio	240,00 € / heure de séquence audio	1 heure de séquence = 5 heures de travail
Biographie	240,00 € / heure d'entretien avec le client	288,00 € / heure d'entretien avec le client	1 heure d'entretien = 1 heure de présence + 5 heures de rédaction/transcription
Animation d'un atelier d'écriture	75,00 € / heure de séance	90,00 € / heure de séance	Inclut les temps de préparation
Tenue d'une permanence d'aide à l'écriture	40,00 € / heure de permanence	48,00 € / heure de permanence	

Quelques exemples de forfaits

Prestation	Montant HT	Montant TTC
Rédaction d'un courrier « simple » (1 page, sans nécessité de recherches préalables)	25,00 €	30,00 €
Réalisation d'un CV	25,00 € à 75,00 € selon complexité	30,00 € à 90,00 €
Forfait CV + lettre de motivation	50,00 € à 150,00 € selon complexité	54,00 € à 180,00 €